



# Commune d'Avry

Le Conseil général de la commune d'Avry est convoqué en séance

**le lundi 21 septembre 2020 et  
le mardi 22 septembre 2020 à 19h30  
à l'auberge communale à Rosé**

## **Tractanda :**

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2019** (celui-ci ne sera pas lu, il est à disposition sur le site Internet de la commune ou à l'administration communale)
- 2. Comptes 2019**
  - 2.1 Présentation générale des comptes communaux
    - comptes de fonctionnement
    - comptes des investissements
  - 2.2 Rapport de la commission financière
  - 2.3 Approbation des comptes 2019, vote
- 3. Crédit relatif à la construction d'un trottoir à la route de Rosé, secteur Cheiry**
  - 3.1 Présentation
  - 3.2 Rapport de la commission financière
  - 3.3 Vote
- 4. Fixation du nombre de Conseillers communaux à 7 en dérogation à l'article 54 de la loi sur les communes pour la période législative 2021–2026**
  - 4.1 Vote
- 5. Approbation des statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC)**
  - 5.1 Présentation
  - 5.2 Vote
- 6. Approbation du règlement des finances**
  - 6.1 Présentation
  - 6.2 Vote
- 7. Projet de fusion du Grand Fribourg**
  - 7.1 Présentation
  - 7.2 Débat
  - 7.3 Vote
  - 7.4 Position du Conseil communal
- 8. Informations du Conseil communal**
- 9. Divers**

L'ordre du jour sera traité en priorité le 21 septembre 2020 et en cas de nécessité, il sera terminé au cours d'une 2<sup>ème</sup> séance le 22 septembre 2020.

Le bureau du Conseil général